

## Messieurs

McCaughey	Pelletier	Shields
McCuish	Penner	Siddon
McDermid	Pepin	Simmons
McGrath	Pinard	Smith
McKenzie	Portelance	Speyer
McKinnon	Prud'homme	Stevens
McKnight	Reid	Tardif
McLean	(St. Catharines)	Taylor
McMillan	Reid	Tessier
Mitges	(Kenora-Rainy River)	Thacker
Mulroney	Roberts	Thomson
Munro	Robinson	Tobin
(Esquimalt-Saanich)	(Etobicoke-Lakeshore)	Tousignant
Munro	Roche	Towers
(Hamilton-Est)	Rompkey	Trudeau
Murta	Rooney	Turner
Neil	Rossi	Vankoughnet
Nicholson (M <sup>lle</sup> )	Roy	Veillette
Nickerson	St. Germain	Watson
Nielsen	Savard	Weatherhead
Nowlan	Schellenberger	Wenman
Oberle	Schroder	Wilson
Olivier	Scott	Wise
Ostiguy	(Hamilton-Wentworth)	Wright
Ouellet	Scott	Yanakis—221.
Parent	(Victoria-Haliburton)	
Patterson		

## CONTRE

## Messieurs

Althouse	Keeper	Orlikow
Anguish	Knowles	Parker
Benjamin	Kristiansen	Riis
Blackburn	Lewycky	Robinson
Blaikie	Manly	(Burnaby)
Deans	Miller	Sargeant
de Jong	Murphy	Skelly
Fulton	Nystrom	Young—24.
Hovdebo		

*Présentation de projets de loi*

**M. le Président:** Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

[*Français*]

**M. le Président:** Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois?

**Des voix:** Maintenant.

**Des voix:** A la prochaine séance de la Chambre.

**M. le Président:** D'accord, à la prochaine séance de la Chambre.

[*Traduction*]

**M. Nielsen:** Monsieur le Président, il est certain qu'après le vote, et étant donné qu'il est 18 h 10, aucune autre procédure ne peut être entamée. Je me permets de le signaler à la présidence.

**M. Deans:** Monsieur le Président, je voudrais simplement me réserver la possibilité de vous présenter demain certains arguments supplémentaires au sujet de la question de privilège que j'ai soulevée aujourd'hui . . .

**M. le Président:** A l'ordre. Ce n'est pas nécessaire; le député aura amplement l'occasion de le faire.

Comme il est 18 h 10, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, en conformité de l'article 2(1) du Règlement.

(A 18 h 10, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)